



Vendu de l'occasion pour du neuf a carrefour ordinateur macbook

Par **philippe83**, le **20/01/2008 à 10:29**

Voila je voudrais s'avoir quels sont mes droits car je viens d'acheter un ordinateur chez carrefour un macbook et a ma grande stupeur il n'était pas neuf j'ai même trouvé les coordonnées de l'ancien propriétaire et l'ai même contacté.
Quels sont mes droits, merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **19/05/2008 à 00:12**

Bonsoir,
C'est étonnant comme aventure!
Si vous avez une facture en bonne et due forme, faisant état d'un ordinateur neuf (je ne crois pas que Carrefour vende de l'occasion), prenez RdV avec le directeur commercial du magasin afin d'exiger le remplacement de l'appareil par un réellement neuf.
Bonne chance à vous